



COLLONGES À CŒUR

DE AVRIL À JUIN 2024



Horaires de la Mairie

 Le secrétariat est ouvert au public :

- Tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 11h30.
- Les mardis et jeudis de 17h à 19h.

 Tel. 04 50 59 61 25 /
Fax. 04 50 56 70 63

 mairie@collonges.fr

 www.collonges.fr

LE MOT DU MAIRE

Chères collongeoises, chers collongeois,

Enfin, le printemps est là avec son lot de petits bonheurs. Le soleil après la pluie, les bourgeons prêts à éclore, les journées qui s'allongent, les terrasses qui se remplissent...

La nature, endormie durant l'hiver, se réveille ! La commune, elle, en revanche, n'a pas dormi ! Elle a même beaucoup travaillé : le budget, qui, comme vous le savez, doit être voté au plus tard le 15 avril de chaque année, nécessite en amont un important travail préparatoire de l'équipe municipale. Celle-ci se réunit régulièrement de septembre à décembre, en réunions internes, afin d'échanger sur les projets, les priorités, les urgences, et bien sûr, les attentes des habitants.

Cependant, la volonté d'avancer des élus doit s'adapter aux questions règlementaires dont les délais sont souvent différents. La loi et la réalité du terrain : un vrai défi, croyez-moi...
Néanmoins, la vie de la commune est toujours aussi passionnante malgré sa complexité.

Vous trouverez, dans ce numéro de l'Echo, les priorités décidées par le conseil municipal dans l'article consacré au budget 2024 ainsi qu'un bilan sur les dépenses réalisées en 2023 ; un gros plan sur l'école vous permettra d'avoir une idée plus précise des efforts réalisés dans ce domaine aussi bien par la collectivité publique que par les acteurs principaux que sont les enseignants ; un point sur les travaux en cours et à venir vous aidera à comprendre les objectifs de cette fin de mandat ; la vie commerçante sera abordée bien sûr. Vous y trouverez également le calendrier des manifestations qui traduit encore une fois la force du tissu associatif collongeois, particulièrement soutenu par l'équipe municipale.

Mais tout n'est pas parfait. Nous demandons vraiment à nos habitants de participer, chacun à leur niveau, à la beauté de notre village, et cela passe par la propreté, notamment les déchets canins, mais aussi les déchets sauvages. Les agents du service technique ne peuvent pas être mobilisés que pour le nettoyage des rues. Ils y consacrent déjà au moins 60% de leur temps ! Un article vous présente d'ailleurs notre nouvel Agent de Surveillance de la Voirie Publique (ASVP) dont un des objectifs est de veiller au civisme. Il va aussi s'assurer, dès que les questions techniques seront réglées, que les zones bleues des places de parking sont bien respectées. L'espace public, comme son nom l'indique, est public. Il doit donc être partagé et respecté par tous. Si ce n'est pas le cas, il y aura des sanctions, surtout maintenant que la rue de la Bière est ouverte, donnant accès à de nombreuses places derrière la mairie. D'ailleurs, en parlant de respect et de sécurité, quel plaisir de voir la gendarmerie de Collonges ouverte suite à sa rénovation il y a peu !

Quel plaisir de voir peu à peu, des projets prendre forme et donner à Collonges une voie nouvelle, une sensation de renouveau, comme une petite ville qui éclôt et s'ouvre sur le monde. Mais soyez-en certains, sans jamais oublier ce que nous sommes : une terre d'agriculteurs, une terre de montagne (les travaux de route forestière commencent la semaine du 8 avril), une terre de tradition. Vous trouverez, en tournant ces pages un article sur « Collonges à l'époque ».

Je vous souhaite un heureux printemps et une bonne lecture !

« L'homme est le travailleur du printemps, de la vie, de la graine semée et du sillon creusé ».
Victor HUGO

Vous avez des informations à nous communiquer ?
Vous souhaitez diffuser un article ?

Merci d'envoyer vos suggestions par mail à : mairie@collonges.fr

Prochaine parution Septembre 2024
Merci de transmettre vos éléments avant le 31 Juillet 2024

Impressum

Journal Municipal de Collonges

Directeur de publication :

M Lionel Perreal

Rédaction :

Commission communication

Ont contribué dans ce numéro

Aurore Duraffour, Coralie

Lonjon, Virginie Besson,

Emmanuelle Dalmedo,

Emmanuel Deville,

Adèle Kirmann .

Imprimerie : PIETRI Gex

Distribution : Mairie de Collonges :

1.200 exemplaires

PARC DE JEUX



Bientôt, la nouvelle aire de jeux ouvrira ses portes au grand public

Les petits collongeois pourront bientôt découvrir cette nouvelle aire de jeux. Située en contrebas de l'école maternelle, cette aire de jeux promet d'offrir une expérience ludique et sécurisée pour les enfants de tous âges.

Équipée de structures modernes, de balançoires, de toboggans et de jeux interactifs, cette aire de jeux a été conçue avec soin pour encourager l'imagination et le développement physique des enfants.

VOIRIE

Comme vous avez pu le constater ces derniers mois, de nombreux travaux bouleversent nos habitudes.

En effet, la rue de la Bière a entièrement été refaite, le haut de la rue a été réouverte après quelques années de fermeture nécessaire aux travaux du Centre de Loisirs.

Nous profitons de la réhabilitation de cette rue pour enterrer les containers de tri et remettre en service la fontaine près de la Mairie, ainsi que la fontaine qui se trouve au niveau du foyer rural. Cette dernière sera coiffée d'un nouveau toit dans les prochains mois, comme par le passé. La rue de Refats a également été rénovée, intégrant un nouveau trottoir. L'enrobé de la rue de la Cour a été refait, le sens de circulation modifié : la circulation se fait en sens unique afin de pouvoir faire passer le bus scolaire et ainsi éviter des manœuvres dangereuses, cela sécurisera le ramassage scolaire pour les collégiens d'Ecorans et de Pierre.

La rue de Villard a subi quelques arrangements : le revêtement a été refait et le bas de la rue, jusqu'alors en sens unique (descente autorisée, montée interdite) sera à présent fermée, en concertation avec les riverains, pour pallier au problème de vitesse engendré par quelques automobilistes qui utilisaient cette rue comme raccourci aux heures de pointe, et ce malgré le sens interdit.



Les employés communaux ont habillé les bancs de nouvelles planches, ce qui vous permettra de faire des pauses durant vos promenades dans la commune.

Comme chaque semestre, nous avons fait une tournée des éclairages publics pour recenser les éventuels dysfonctionnements et les faire réparer. Certaines réparations peuvent avoir des délais de plusieurs mois voire années entre le moment où nous les signalons au service et le moment où les travaux sont effectués, comme c'est le cas, par exemple, rue du Pont Carnot.

Cette année, nous allons continuer la rénovation d'enrobé de différentes rues. Nous allons également travailler pour réduire la consommation d'énergie sur la commune : le chauffage de l'école du bas sera changé, nous lancerons une étude pour la rénovation de l'école du haut, l'éclairage public sera modernisé sur plusieurs années avec des luminaires LED. Pour nos jeunes collongeois, l'espace de jeux se trouvant en dessous de l'école du bas va être renouvelé intégralement et nous réfléchirons à la sécurisation de l'accès au skate-park.

Si vous constatez des dysfonctionnements, des dégradations n'hésitez pas à nous les signaler via l'e-mail de la Mairie (mairie@collonges.fr) ou sur la page Facebook " Vivre à Collonges".

L'équipe de la commission voirie.





Présentation du nouvel ASVP de Collonges

Dans cette édition de Collonges à Cœur, nous sommes ravis de vous présenter le nouveau visage qui veille sur notre sécurité au quotidien : Philippe ALLIER, notre nouvel Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

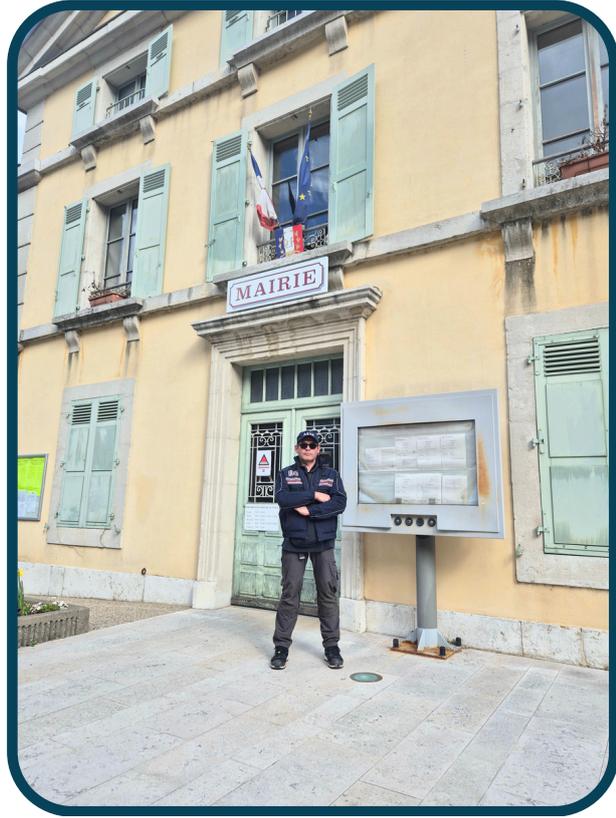
Philippe ALLIER a intégré notre équipe en septembre 2022. Il a rapidement pris en charge des missions essentielles au sein de notre commune. Initialement responsable de l'entretien du foyer rural et des écoles, il a récemment élargi ses compétences en suivant une formation pour occuper le poste stratégique d'ASVP.

Parmi les missions de Philippe ALLIER, figurent plusieurs responsabilités. Tout d'abord, il assure la sécurité et la fluidité de la circulation à la sortie des écoles, veillant ainsi à la sécurité des enfants, mais aussi des parents. Il est également chargé du contrôle des zones bleues, contribuant ainsi à garantir un stationnement respectueux des règles établies. En outre, Philippe ALLIER joue un rôle essentiel dans la lutte contre les comportements problématiques tels que les voitures ventouses ou les stationnements abusifs, signalant ces infractions pour maintenir l'ordre dans nos rues. Enfin, il participe activement à la préservation de la propreté de notre commune en surveillant les déjections canines et en signalant les déchets sauvages, en étroite collaboration avec les autorités compétentes. Philippe met en avant la diversité de ses tâches professionnelles lorsqu'il décrit sa journée de travail, notant que cette variété lui procure une expérience quotidienne riche et sans routine.

Philippe ALLIER vise principalement à garantir le respect des règles de stationnement et de circulation, considérant que cela jouera un rôle crucial dans l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie de notre village.

Philippe conseille aux habitants de Collonges de mettre l'accent sur la sensibilisation et le respect mutuel entre nous. Il nous encourage à adopter un comportement civique et responsable, que ce soit dans nos déplacements ou dans nos pratiques de stationnement, afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous dans nos rues.

Nous remercions Monsieur Philippe ALLIER pour son travail assidu et son engagement dans la vie de notre commune au quotidien ! Son dévouement et sa vigilance sont des atouts précieux qui contribuent à rendre Collonges un endroit plus sûr et agréable pour tous ses habitants.



Une Journée Mémorable pour le bal organisé par le club des aînés de Collonges ... ★

Le 24 mars 2024 restera une journée mémorable à Collonges pour le bal organisé par le club des aînés et animé par l'orchestre TempsDanse et ses quatre musiciens.

Les danseuses et danseurs sont venus de toute la région de l'Ain de la Haute-Savoie et même du Jura !

Grâce à la participation et l'engagement sans faille de tous les membres du club des aînés, cet événement a été comme d'habitude un véritable succès.

Merci à tous pour votre présence et votre contribution à la réussite de cette journée exceptionnelle. Ensemble, continuons à faire de Collonges un lieu où il fait bon vivre et se retrouver !

Marquez vos agendas, car une nouvelle date est programmée le 23 mars 2025 !



Le 18 décembre 2023 le conseil municipal a :

- DEFINI les modalités de concertation afin de définir des zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 :
- VALIDE le Plan Communal de Sauvegarde et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
- DÉSIGNE M. Jean Pierre SUETY, Magistrat retraité pour être référent déontologue des élus de la collectivité
- APPROUVE et AUTORISE le Maire à signer le projet de convention proposé par le CDG01, aux fins de désignation d'un « référent déontologue élu »
- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention de la SEMCODA sur la gestion en flux des logements sociaux
- AUTORISE la mise en œuvre d'un dispositif d'autorisation de stationnement illimité partout dans Collonges (sauf la Grand'Rue) pour les professions médicales et paramédicales du CCMA dans le cadre de leurs fonctions.
- AUTORISE le Maire à signer les avenants concernant la fin des travaux de la gendarmerie



Le 12 février 2024 le conseil municipal a :

- APPROUVE la résiliation de la convention de mise en commun d'agents de police municipale à compter du 1 er janvier 2025, sauf accord des parties pour réduire ce préavis ;
- AUTORISE le Maire à effectuer toute démarche et à signer tous les actes impliqués par cette décision de résiliation et le cas échéant, à négocier et valider une réduction du délai de préavis.
- AUTORISE la modification du tableau des emplois afin de permettre la promotion interne de deux agents
- AUTORISE le versement de la prime pouvoir d'achat à tous les agents de la commune de Collonges en appliquant le montant maximum et selon la réglementation en vigueur précisée ci-avant.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat proposé par la société Rex Rotary (équipement informatique) ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.
- VALIDE la proposition de gestion de la circulation du quartier de Villard telle que proposée, à savoir :
 - le bout de la rue de Villard sera bloquée par des gabions
 - au niveau du 486 rue de Villard : panneau signalétique « route fermée-voie sans issue »
 - en haut de la rue de Villard : « route barrée à XX mètres » (nombre de mètres à définir précisément)
- ACCEPTE de garantir l'emprunt de la SEMCODA dans le cadre de la rénovation des résidences Les Bleuets et Les Marguerites
- SOLLICITE une dérogation pour une durée de 3 ans à compter de l'année scolaire 2024-2025 afin de prolonger l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours par semaine (lundi/mardi/jeudi/vendredi) et en conservant les horaires actuels pour l'école primaire et l'école maternelle de Collonges (01550).

Le 25 Mars 2024 le conseil municipal a :

- VALIDE le compte administratif 2023 ainsi que le compte de gestion
- AFFECTE la somme de 2 273 460,12 € en fonctionnement (002) au budget 2024
- AFFECTE la somme de 255 938,73 € en investissement (1068) au budget 2024
- ADOPTE le budget primitif 2024 du budget principal en fonctionnement et en investissement dont les dépenses et les recettes s'équilibrent comme suit :
 - Section de fonctionnement : 5 202 671,12 €
 - Section d'investissement : 5 365 257,70 €
- DECIDE de ne pas augmenter les impôts et donc de conserver les taux d'imposition comme suit :
 - la taxe foncière sur les propriétés bâties : 22,49 %
 - la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43,66 %
 - la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12,82 %



- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention DECLALOC (déclaration sur plate-forme informatique des meublés de tourisme)
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention pour lutter contre les frelons asiatiques
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter tout type de subventions relatives au projet de travaux de l'école maternelle et notamment le Fond vert.
- DEFINI les types et les zones d'énergies renouvelables sur Collonges dans le cadre de la procédure imposée par l'Etat
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant de maîtrise d'œuvre (rénovation de la voirie)
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant de travaux (rénovation de la voirie)
- AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure de marché de travaux pour la tranche 2024 (rénovation de la voirie)
- DELEGUE à monsieur le Maire la signature des contrats concernant l'appel d'offre pour le programme de rénovation de la voirie 2024
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter tout type de subventions relatives à la tranche de travaux « rénovation de voirie » 2024.

TÉLÉTHON

Cette année encore, l'association « les Escargots de Collonges » a organisé le téléthon 2023. Nos appels pour recruter de nouveaux bénévoles (voir Collonges à Cœur) étant restés sans réponse, nous avons été obligés de maintenir ce que nous faisons les années précédentes , c'est-à-dire la vente à l'emporter des fameux escargots de Collonges .

Peut-être à cause d'une participation plus faible des visiteurs cette année , et d'un plus grand nombre d'escargots à vendre (en 2022, nous en avions manqué), tout n'a pas été vendu le samedi. Mais le dimanche matin dès 8 heures, les riverains de la « Grand Rue » ont été réveillés par la musique et les annonces de notre DJ Stéphane qui a animé une vente improvisée devant le magasin PROXI. Est-ce la bonne odeur du vin chaud qui a attiré les clients ? Certainement puisque à midi tout était vendu. Des escargots, quiches et autres tartes, il ne restait plus rien .



Le petit pécule est devenu grand puisque le 19 décembre 2023 à l'occasion de la remontée des fonds à Ferney, c'est une somme de 21000 euros qui a été remise à l'AFM par les représentants des « escargots de Collonges » .

Le vendredi 05 janvier 2024 une « soirée téléthon merci » a permis à une grande partie des bénévoles de se retrouver au Foyer Rural pour un petit repas simple mais très convivial. A cette occasion, nous avons pu déguster le délicieux pâté croûte de Jean-François et nous pouvons confirmer qu'il n'a pas perdu la main.

De chaleureux remerciements et applaudissements ont été adressés aux bénévoles, aux animateurs, et à tous nos sponsors qui malgré cette période difficile pour eux aussi ont encore été très généreux cette année .

Encore merci à tous .

Bernard Fol le Président des « Escargots de Collonges » et l'équipe organisatrice de ce téléthon 2023 .



Grâce à un programme d'animations plutôt conséquent, cette manifestation a été très réussie .

Dès 9 heures, la vente des escargots pouvait commencer et le départ de la marche était donné. Seule petite ombre au programme, l'exposition des voitures de collection qui n'a pas eu lieu à cause d'une météo capricieuse .

A 11 heures, la fanfare « les cuivres de Chancy/Collonges » nous a offert un beau récital musical et les « Cors de chasse de Pognny » ont fait vibrer la salle .

Enfin midi ! Heure de l'apéro où chacun a pu déguster les croquettes au bar ainsi que les tartes à l'oignon , les quiches , les assiettes de charcuterie et autres tartes aux pommes préparées par notre trio de fidèles cuisiniers. Sans oublier les délicieuses crêpes proposées par nos deux « professionnelles » de service !!!

Ensuite nous avons pu apprécier une magnifique démonstration d'arts martiaux vietnamiens faite par les élèves adultes et enfants de l'association « Song Long pays de Gex ».

A 15 heures, un lâcher de ballons a fait sortir une partie du public sous une pluie fine qui commençait à tomber. Malheureusement un petit vent léger a dirigé quelques ballons vers les arbres où ils sont restés accrochés dans les branches. D'où la déception de quelques enfants, très tristes de ne pas voir leurs ballons s'envoler plus loin.

Puis est venu le moment de se défouler un peu, et c'est sur un rythme de Zumba endiablé que de très nombreux participants ont envahi la piste de danse.

Enfin pour terminer cette journée déjà bien avancée, arrivait le moment attendu par beaucoup : le karaoké. A notre grande surprise ce fût Yannick notre coordinatrice du téléthon pour le Pays de Gex , elle même en situation de handicap qui a pris le micro la première. Tout le monde est resté « scotché » par sa voix et les chansons interprétées. Puis plusieurs personnes surtout des femmes nous ont fait partager leur passion pour le chant et nous avons eu droit à de très belles interprétations.

Mais la gente masculine ne s'est pas laissée intimider, Clément s'est lâché au micro, et Pépét a allumé le feu « en chantant du Johnny . « Collonges a vraiment d'incroyables talents » !!! Le tout orchestré par DJ Stéphane qui a très professionnellement animé toute cette journée .

Une toute nouvelle association Collongeoise « Back to the gaming » a également comblé les amateurs de jeux vidéos toute la journée. Petits et grands ont profité pleinement des jeux vidéos rétros et de dernière génération mis à leur disposition .



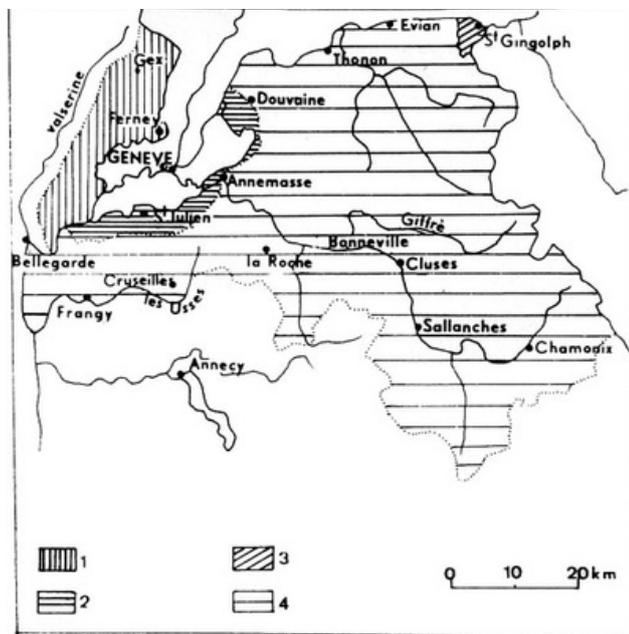
• UN PEU D'HISTOIRE...

La zone franche

Ville libre jusqu'à la Révolution, Genève est annexée par la France en 1798. Les défaites des armées de Napoléon redessinent les frontières de l'Europe et marque l'entrée du nouveau canton de Genève dans la confédération Helvétique en 1815 par le traité de Vienne, mais coincé au bout du lac Léman et sans arrière pays il ne peut nourrir correctement ses habitants.

Une zone franche douanière est alors instaurée sur le territoire français par le traité de Paris dans le pays de Gex suivi l'année suivante par une zone franche côté sarde aujourd'hui Haute-Savoie autour de Saint-Julien par le traité de Turin.

Pour des raisons de sécurité, la Suisse demande que la ligne des douanes françaises soit placée à l'ouest du Jura de manière que tout le pays de Gex devienne zone franche. La rivière de la Valserine en sera la limite jusqu'à Bellegarde .



1. Zone du Pays de Gex, 1815 / 2. Zone sarde, 1816 / 3. Zone sarde, 1829
4. Grande Zone française dite de l'Annexion, 1860-1923
Les zones 1, 2 et 3 ont été rétablies en 1934.



Les marchandises, les légumes frais, les œufs, le lait, les volailles, le foin et les raisins entrèrent librement dans la cité de Calvin, en franchise de droits de douane. Le principe de cette zone franche est simple, elle est sur le plan fiscal assimilée à un territoire sous souveraineté helvétique, il n'y a donc pas de contrôles douaniers entre ces zones et la Suisse.

Par contre pour le passage de la zone franche à la zone Française, les douanes installèrent en sa limite des postes de douane dont le premier fut à Coupy un gros bourg autrefois hameau de Vanchy, séparé de Bellegarde par un pont qui enjambait la Valserine bien que maintenant tous soient devenus des Valserhônnois.

Pour Coupy, donc, du côté de la zone franche tout était moins cher. Le beurre, le tabac et de nombreux produits manufacturés s'achetaient ainsi en zone et faisaient les beaux jours des contrebandiers qui se frottaient les mains.

Pour Bellegarde cette limite de zone franche près de la commune fut une formidable manne économique, la ville devint en effet la première cité française frontière importante avant la Suisse et desservie par une gare. De nombreuses entreprises suisses (filature de la Lorze, tableaux Réclames, Sauter, Imprimerie Sadag ...) virent s'installer au moment du boom industriel et de la domestication de l'énergie.

La gare de Bellegarde, devenant frontière avec la Suisse, disposait de son service douanier. Tout ce qui transitait vers la Suisse, voyageurs, marchandises était alors contrôlé. La salle des douanes, avec ses 750 m², c'était la tour de Babel : charpente métallique apparente, baies vitrées monumentales, menuiseries et peintures murales, souterrain recouvert de céramique.

Voici une description très imagée d'une visite à l'arrivée d'un train en provenance de Genève.

"Bellegarde tout le monde descend, crie un employé du PLM , contrôle de la douane"

Les voyageurs prennent leurs colis à la main, ils sont dirigés dans la salle. Tous les bagages sans exception sont déchargés des fourgons, apportés dans la même salle et déposés sur de larges banquettes basses et massives. Chaque voyageur se place devant ses colis et bagages. En face, des douaniers à l'œil scrutateur se présentent : "n'avez-vous rien à déclarer ?" et leurs yeux plongent dans les valises ouvertes, leurs mains fouillent certaines malles que, méfiants ils ont fait ouvrir. Les colis visités ou non, sont marqués à la craie blanche d'un signe libérateur, on regagne son wagon, ouf !... le train peut maintenant repartir.



En 1932, après que la France ait décidé de passer outre d'une convention avec la Suisse et de repousser sa frontière douanière jusqu'à sa frontière politique, elle fut condamnée par la Cour permanente de justice internationale à rétablir les zones franches au plus tard le 1 Janvier 1934. A cette date la France recule sa ligne douanière, non plus jusqu'à la Valserine, mais sur les crêtes du Jura avec un poste de douane au col de la Faucille et à Collonges entre le fort et le village.

BOULANGERIE



Chères collongeaises, chers collongeois

Nous tenons, Sarah et moi même, à vous remercier pour votre soutien qui fut le moteur de notre décision de trouver une solution pour garder ouverte la boulangerie. L'année 2023 fut très compliquée, et nous étions bien décidés à tout arrêter, mais devant de telles marques de soutien, voire même d'affections pour certains, vous nous avez donné le courage de reprendre le taureau par les cornes. Nous remercions également chaleureusement Mr et Mme Frament qui ont mis en place la cagnotte et par la même tout ceux qui ont donné car les 3000 euros récoltés nous ont bien aidé pour la trésorerie. Si tout se passe comme prévu, après ma double opération des hanches et les travaux de remise aux normes du fournil, nous devrions reprendre la production début juillet. Encore merci à tous et à très bientôt.

Sarah et Patrick. Boulangerie de Collonges.

RENCONTRE JEAN-PIERRE DERMONEX, ARTISTE PEINTRE

La classe des CM1-CM2 de Madame Argaud-Konaté a eu la chance et l'honneur d'assister à une exposition de peinture en présence de l'artiste, Monsieur Jean-Pierre Dermonex le 10 décembre. Les élèves ont pu contempler les œuvres, et ont eu la chance d'échanger avec l'artiste sur leurs impressions et ont pu poser des questions au peintre sur ses inspirations, son parcours.

Suite à cette visite, les élèves ont écrit des poèmes sur les tableaux qui les ont le plus marqués.

Forts de cette enrichissement, cette belle rencontre artistique s'est poursuivi car Monsieur Jean-Pierre Dermonex a eu l'extrême gentillesse d'offrir deux merveilleuses toiles à l'école. Il est venu en classe pour offrir aux élèves et à l'école de Collonges un beau moment de partage. Les élèves ont aussi pu lire les poèmes qu'ils avaient écrits. Un beau moment d'émotions, de partage et d'art !



NUIT DE LA LECTURE



Le Vendredi 19 janvier de 17 h30 à 18 h30 dans la salle face à la bibliothèque de Collonges s'est déroulée la nuit de la lecture organisée par les enseignantes.

Au programme, lectures partagées, lectures libres, lectures autour du thème du corps, lectures offertes, dominos de lecture!

Enfants, parents et enseignants ont plongé ensemble dans le merveilleux monde de la lecture riche d'émotions, de plaisir et de poésie!

Cet évènement sera reconduit l'an prochain.

LA BASE ADRESSE LOCALE (BAL) : UN OUTIL POUR SÉCURISER LES COLLONGEOIS



La BAL, (Base d'Adresse Locale) est une base de données imposée par l'Etat et regroupant toutes les adresses d'une commune.

C'est pourquoi, afin :

- d'assurer la sécurité de toutes les personnes,
- d'améliorer la qualité des services : postaux, livraison,
- d'optimiser le bon fonctionnement des services publics : ramassage des ordures ménagères, gestion des listes électorales.

Chaque commune a l'obligation :

- de recenser toutes les voies sur son territoire
- de les nommer
- de les numéroter

- de les publier auprès de la BAN (Base Adresse Nationale)

L'adressage est indispensable pour les services d'urgences (pompiers, SAMU, police...) mais aussi pour les opérateurs (réseau de la fibre...), les sociétés de livraison, les services à domicile...

La commune de Collonges a déjà procédé à la numérotation de ses voies mais certaines adresses ont été déclarées non conformes par la Poste.

La mairie doit procéder à une nouvelle numérotation de certaines adresses

Certains collongeois seront donc prochainement dans l'obligation de modifier leur adresse postale et cela pour leur propre sécurité et dans leur propre intérêt

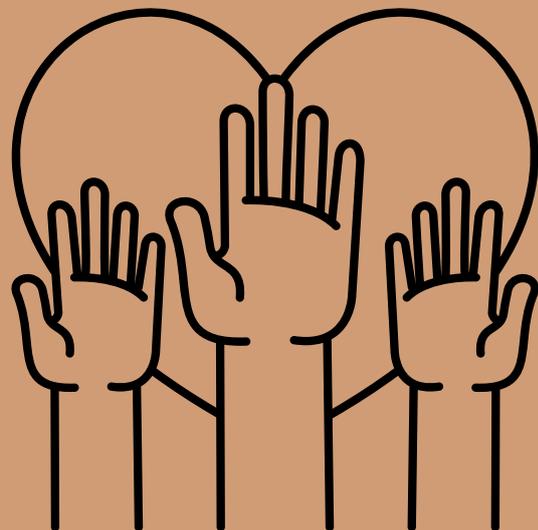
Les personnes concernées seront bientôt contactées par la mairie et devront alors procéder à la modification de leur adresse.

La Mairie se chargera de la commande des nouvelles plaques des nouveaux numéros.

Appel aux bénévoles !

Si vous souhaitez vous investir dans notre village sachez qu'il y a forcément une association qui vous correspond.

Pour plus d'informations, contactez la mairie qui se fera un plaisir de vous renseigner.



LE SAVIEZ VOUS ?

Qu'il y avait sur notre commune de Collonges un Torréfacteur....



Tout a commencé, parce que je trouvais rarement un café à mon goût, que ce soit dans un café, restaurant ou dans une boutique.

Une petite déception partagée par un certain nombre d'amis.

Je me suis alors penché sur ce qui fait une bonne tasse de café et j'en suis arrivé à torréfier notre café à la maison sur un petit torréfacteur domestique.

L'importance de la fraîcheur des grains torréfiés s'est vite imposée ainsi que la qualité des grains verts et les différentes méthodes de préparation de la boisson .

Le but premier de notre micro-torréfaction est de vous apporter un café de qualité fraîchement torréfié.

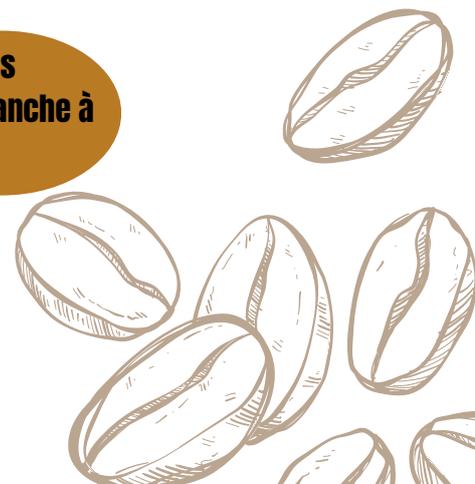
Nous torréfions les grains de telle manière que le terroir de chaque variété puisse s'exprimer.

Les petits producteurs qui nous fournissent le café privilégient la qualité, plutôt que la quantité !



Retrouver nous sur les marchés
le samedi à Ferney Voltaire et le dimanche à
Divonne les Bains.

Notre café est en vente au magasin OBOPOCODO à
Collonges ainsi que sur notre site
<http://grainettefeuille.com/boutique/fr/>



le petit atelier beauté

Salon de Beauté

Fondatrice Diana Garcia

Suite au succès de mon activité auprès de clientes de toute la région, il était normal de pouvoir offrir plus d'espace et élargir mon offre.

Récemment installée au centre du village, je vous accueille dans un espace chaleureux et cosy pour vous mettre en valeur naturellement.

Créative, passionnée et perfectionniste, dédiée au monde de la mode et de l'esthétique depuis plus de 20 ans, j'ai effectué de multiples formations entre la Suisse et la France.

Je transmets mon savoir-faire depuis de nombreuses années et mon expertise au service de la beauté. Toujours en quête des techniques les plus pointues et actuelles.

Formée par la prestigieuse Sviato Academy, plus grande école de dermopigmentation au monde, je me suis spécialisée dans le maquillage semi permanent.

Spécialiste en Beauté du Regard, Lash Artist, Microblading, Maquillage semi permanent, Dermopigmentation réparatrice. Experte en nouvelles technologies Anti - âge. Styliste onguilaire, avec plus de 6 ans d'expérience, vous pourrez également bénéficier de plusieurs prestations Onglerie.

Après plusieurs années exerçant à Genève, je souhaite faire découvrir mon nouvel espace et je vous propose de multiples prestations sur mesure et de haute qualité.

Spécialiste du regard, Extensions de cils, Microblading, Maquillage semi permanent, Dermopigmentation réparatrice

Vergetures, Technique esthétique Anti - Âge, Soins peau Expert BB Glow, Hydrafacial, Peeling, Onglerie, Blanchiment dentaire...



Du lundi au samedi
Tarifs spécial étudiants
Contact et RDV :
06 26 07 82 11
www.lepetitatelierbeaute.com

Nouvel Espace "Chez la p'tite Quinette"

Le foodtruck Chez la p'tite Quinette est heureux de vous accueillir sur son nouvel emplacement toujours situé Route du Pont Carnot à Collonges. Venez découvrir ou redécouvrir les burgers, hot-dogs, américains ainsi que les nuggets maison qui ont fait leur entrée sur la carte. Des plats et desserts "maison" sont également proposés, vous pouvez les retrouver chaque semaine sur les réseaux Facebook et Instagram de Chez la p'tite Quinette. Tout est proposé sur place et à emporter. En cas de météo capricieuse, vous pourrez vous installer à l'abri sous la tente chauffée mise à votre disposition et pour les beaux jours venez profiter de la terrasse avec vue sur le Fort l'Elcluse !



Pour rappel vous pouvez me retrouver :

- Au Pont Carnot les midis du mardi au vendredi et les soirs du jeudi au vendredi (réouverture les samedi midi et soir à partir du mois de mai) ainsi que le premier mercredi soir de chaque mois
- A Saint Jean de Gonville le mardi soir
- A Grésin le 2e mercredi soir de chaque mois
- A Léaz le 3e mercredi soir de chaque mois
- A Longeraie le 4e mercredi soir de chaque mois
- A Farges le dimanche soir

Au plaisir de vous voir au foodtruck !



HÉ! LÉMAN

PAYS DE GEX

Pays de Gex



Covoiturez gratuitement et sans réservation

entre Valsershône, Collonges, Saint-Genis-Pouilly, Meyrin, Gex et Divonne-les-Bains



Comment ça marche ?

Je suis conducteur

Je partage mes trajets avec les passagers sur ma route.

- 1 Je lance l'appli juste avant de partir.
- 2 Je sélectionne les arrêts Hé! Léman par lesquels je vais passer et je suis informé des passagers sur mon trajet.
- 3 Je récupère les passagers qui attendent aux arrêts Hé! Léman, ils valident le trajet et c'est parti!

À chaque trajet, les conducteurs sont indemnisés!

Je suis passager

Je trouve une place gratuitement dans les voitures qui passent.

- 1 Pas de réservation : pour covoiturer je me rends à un arrêt Hé! Léman.
- 2 Une fois à l'arrêt, je saisis mon trajet sur l'appli (ou par SMS) pour informer les conducteurs de ma présence.
- 3 Un conducteur me récupère, je valide le trajet et c'est parti!

Pas de conducteur pour vous transporter ? Pas de panique !
La plupart des arrêts Hé! Léman sont situés sur des lignes de transport public qui vous offrent une alternative.

Plus d'informations sur <https://www.tpg.ch/fr>

Alors, on covoiture ?

Je fais des économies

1 300€

C'est ce que j'économise en 1 an (en moyenne) si je deviens passager entre Saint-Genis-Pouilly et Divonne-les-Bains / Valsershône

Je fais un geste pour la planète

67%

C'est la part de trajets réalisés en voiture dans le Genevois.

Je suis solidaire

8%

Parmi les habitants du Genevois, 8% des ménages n'ont pas de voiture.

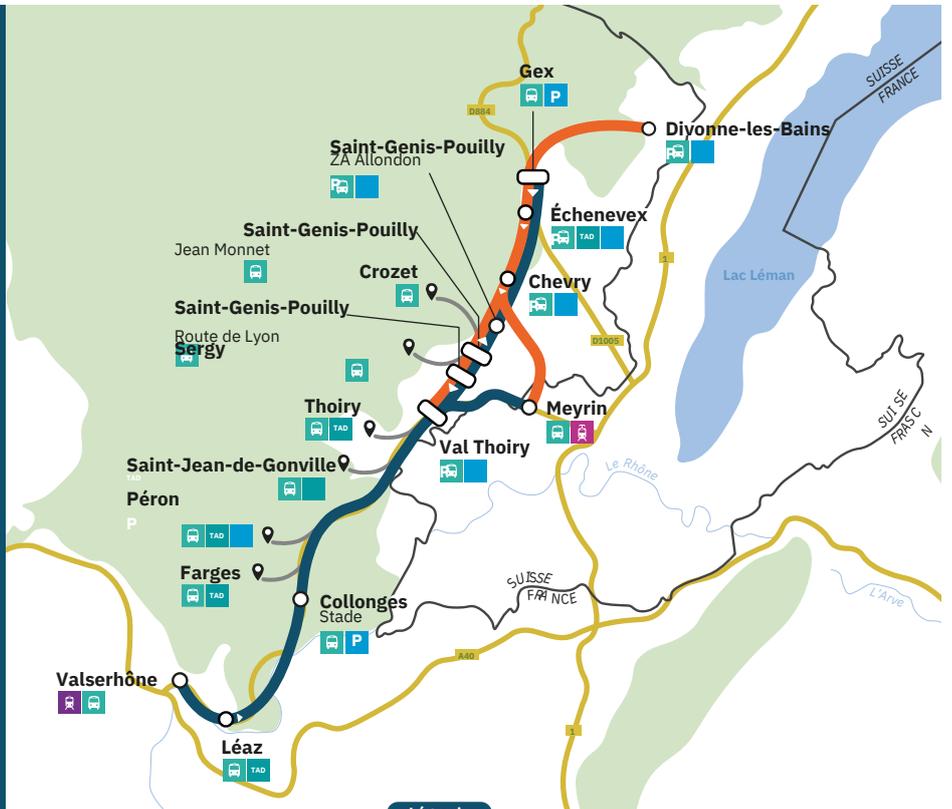
Rejoignez la communauté Hé! Léman Pays de Gex !
Rencontrez les covoitureurs, participez aux événements et suivez les dernières nouveautés.

Une question ? On vous répond !

www.covoiturage-leman.org
(+33) 4 81 69 51 00

Les arrêts près de chez moi !

1. **Valsershône**
Place Victor Bérard, direction Collonges
2. **Léaz**
À l'arrêt de bus Grésin, direction Collonges
3. **Collonges**
Sur le parking du stade
4. **Val Thoiry**
À l'arrêt de bus en front du McDonald's, avant le rond-point
5. **Saint-Genis-Pouilly**
dir. sud : Route de Lyon
16 rue de Lyon, en face de la pharmacie de l'Helvétie
6. **dir. nord : Jean Monnet**
À l'arrêt de bus Jean Monnet, direction Gex
7. **ZA Allondon**
À l'arrêt de bus proche d'Intermarché, direction Gex
8. **Meyrin**
Au croisement de Rte de Meyrin et Chemin de la Berne
9. **Chevy**
dir. St-Genis
À l'arrêt de bus Chevy Mainie, direction Genève
10. **Échevenex**
dir. St-Genis
À l'arrêt de bus Échevenex RD984, direction Genève
11. **Gex**
À l'arrêt de bus Gex Centre, direction Genève
12. **Divonne-les-Bains**
Avenue de Genève, devant le Crédit Mutuel
13. **Farges**
À proximité de l'école Roger Vaillant
14. **Péron**
À l'arrêt de bus 33, direction Gex
15. **Saint-Jean-de-Gonville**
À l'arrêt de bus 33, direction Gex
16. **Thoiry**
À l'arrêt de bus Thoiry - Gare
17. **Sergy**
À l'arrêt de bus Sergy Centre, direction Saint-Genis-Pouilly
18. **Crozet**
Proche de l'arrêt de bus 67



Légende

- Arrêts Hé! Léman
- Arrêts Hé! Léman à sens unique
- Arrêts Hé! Léman complémentaire
- Lignes Hé! Léman
- P Parking à proximité
- Bus, car et/ou navette à proximité
- Tramway à proximité
- Gare SNCF

Utilisez l'application pour connaître les destinations possibles au départ de votre arrêt



Type d'arrêt	Temps d'attente pour les passagers	Horaires d'ouverture	Heures de pointe*	Gains conducteurs
Arrêts Hé! Léman	Sur les lignes de covoiturage Hé! Léman, de nombreux conducteurs circulent. Votre prise en charge sera rapide !	6h - 20h du lundi au vendredi et 9h - 20h le week-end	6h30 - 8h30 16h30 - 19h du lundi au vendredi	0,50€ + 1,50€ Par trajet déclaré en heures de pointe, même sans passager Jusqu'à 1,50€ selon votre trajet pour chaque passager transporté
Arrêts Hé! Léman complémentaire	Depuis les arrêts complémentaires, rejoignez les principales communes du réseau. Votre temps d'attente à l'arrêt dépendra du nombre de covoitureurs près de chez vous			

*Heures auxquelles les conducteurs sont éligibles aux indemnisations sièges libres.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

AVRIL

10

Don du Sang
16h -> 19h30
Foyer Rural

12

Goûter de Carnaval
Sou des Ecoles

28

Concert de cuivres



MAI

03

Apér-Ô-Parc
Sou des Ecoles
Parc des senteurs

04

Soirée Théâtre
Pétanque
Foyer Rural



08

Cérémonie du 08 Mai
Mairie
Foyer Rural

25

Concours de Pétanque
La FabriK
Foyer Rural



SEPTEMBRE

25

Don du Sang
15h30 -> 19h
Foyer Rural

27

Repas dansant
Jeunesse d'Ecorans
Foyer Rural

28

Bal
Jeunesse d'Ecorans
Foyer Rural



OCTOBRE

05

La FaBriK en Rose
La FaBriK
Foyer Rural

13

Foire artisanale
Comité d'embellissement
et d'animation
Foyer Rural

19

Halloween
Sou des Ecoles
Foyer Rural



DECEMBRE

01

Tartifète
Jeunesse d'Ecorans
Terrain de pétanque

04

Don du Sang
15h30 -> 19h
Foyer Rural

07

Téléthon
Les escargots de Collonges
Foyer Rural

14

Arrivée du Père-Noël
Comité d'embellissement
et d'animation
Parc des senteurs



15

Belote
Foyer Rural



20

Fête de Noël
Sou des Ecoles
Foyer Rural



ZOOM SUR

La Soirée Théâtre organisée par la Pétanque Collongoise le 04 Mai



JUIN

1&2

A définir
Jeunesse d'Ecorans
Foyer Rural



14

#La FabriK à Musique
La FaBriK
Parc des senteurs

21

Fête de la Saint Jean
Comité d'embellissement
et d'animation

22

Fête de la danse
Ecole de danse
Foyer Rural



29

Kermesse
Sou des Ecoles
Foyer Rural



JUILLET

14

Fête Nationale
Jeunesse d'Ecorans
Place du Champ de Foire



A O Û T

3

Concours de Boules
Foyer Rural



N'oubliez pas de suivre les événements de l'association Back To The Gaming ici:
<https://www.helloasso.com/associations/backtothegaming>

ETAT CIVIL

JOIES ET PEINES

NAISSANCES

GIRARD Gabriel	21/11/2023
TAZO KENNE Willan	26/01/2024
LENOBLE Lenny	16/02/2024
EL GHAZOUANI Ibrahim	15/03/2024

DECES

MISCHLER René	10/12/2023
MIEUSSET Bernard	13/12/2023
PERREAL Hélène, née DROUX	05/01/2024
MAHMOOD Haroon	17/02/2024
PIDOUX René	20/02/2024

MARIAGES

LAKHDAR Nouhaila et MILIANI Maxime	10/02/2024
------------------------------------	------------



Ensemble, préservons notre environnement : laissons derrière nous l'incivilité et les déchets sauvages.

Agissons avec responsabilité pour un monde plus propre et plus agréable pour tous.

#ZéroDéchet #RespectEnvironnement



Informations pratiques

• Pompiers	18 ou 112
• Gendarmerie	17
• Psychologue	06 15 47 47 59
• Médecins	04 50 56 71 00
• Infirmières	04 50 56 71 64
• Pharmacie	04 50 59 60 17
• Kinésithérapeute	04 50 59 66 19
• Ostéopathe	06 75 10 64 09
• Ostéopathe 2	07 83 96 01 73
• Sage-femme	06 63 86 16 66
• Ecole & Psychologue	04 50 59 68 30
• Familles Rurales	09 75 17 14 37
• Bibliothèque	04 50 56 72 06
• Podologue	06 70 26 62 29
• Orthophoniste	04 50 59 28 36



Horaires déchetterie de Péron

	Horaires d'hiver (nov. à fév.)	Horaires d'été (mars à oct.)
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 17h00	8h30 à 12h00 13h30 à 17h00
Samedi	8h30 à 17h00	8h30 à 17h00
Dimanche	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00

Horaires pour le bricolage & le jardinage

Du lundi au vendredi
8h00 à 12h00 / 14h00 à 19h30

Samedi
9h00 à 12h00 / 15h00 à 19h00



Dimanche & jours fériés
10h00 à 12h00